

**Centre de bénévolat et moisson Laval**

**États financiers**

**Exercice terminé le 31 mars 2025**



## Centre de bénévolat et moisson Laval

### Table des matières

<b>Rapport de l'auditeur indépendant</b>	1 - 2
<b>États financiers</b>	
Résultats	3
Évolution des actifs nets	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 13
<b>Renseignements complémentaires</b>	14 - 15



## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de  
**Centre de bénévolat et moisson Laval**

### *Opinion avec réserve*

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Centre de bénévolat et moisson Laval (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2025, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion avec réserve*

Comme un bon nombre d'organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de dons dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux produits, à l'excédent des produits sur les charges et aux flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 mars 2025 et 2024, à l'actif aux 31 mars 2025 et 2024 et à l'actif net aux 1er avril 2024 et 2023 et aux 31 mars 2025 et 2024. Nous avons également exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2024 en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

### *Autre point*

Les informations indiquées à la note 3 ne sont pas auditées et sont exclues de la portée de notre rapport.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Demers Beaulne, S.E.N.C.R.L.<sup>(1)</sup>*

Société de comptables professionnels agréés

Laval, le 21 juillet 2025

---

<sup>(1)</sup> CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A109240

## Centre de bénévolat et moisson Laval

### Résultats

Exercice terminé le 31 mars 2025

3

	2025	2024
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Subventions municipales (relevé A)	371 357	426 131
Subventions provinciales (relevé B)	1 532 584	1 279 715
Dons - corporations et particuliers (relevé C)	681 783	769 204
Dons - fondations (relevé D)	90 000	90 000
Subventions fédérales (relevé E)	67 642	35 230
Autres produits (relevé F)	75 577	66 040
	<b>2 818 943</b>	<b>2 666 320</b>
<b>Charges</b>		
Salaires et charges sociales	1 412 437	1 420 507
Activités	633 209	408 810
Entretien et réparations	176 625	171 483
Honoraires professionnels	70 051	19 590
Frais informatiques	48 227	48 900
Chauffage et énergie	53 303	57 763
Assurances	34 068	32 506
Impression et fournitures de bureau	31 619	31 064
Réunions et activités sociales	25 232	13 208
Télécommunications	21 528	25 952
Promotion et représentation	20 095	20 167
Frais de déplacement et transport des bénévoles	12 488	16 248
Frais de formation	9 395	14 844
Abonnements, cotisations et documentation	8 251	5 438
Intérêts et frais bancaires	4 020	3 956
Amortissement des immobilisations corporelles	89 340	96 205
	<b>2 649 888</b>	<b>2 386 641</b>
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	<b>169 055</b>	<b>279 679</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Éléments n'affectant pas les résultats (note 3)

## Centre de bénévolat et moisson Laval

### Évolution des actifs nets

Exercice terminé le 31 mars 2025

4

	Investis en immobilisations	Affectations d'origine interne	Non affectés	2025 Total	2024 Total
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au début</b>	819 053	280 899	1 512 847	<b>2 612 799</b>	2 333 120
Excédent des produits sur les charges	(57 687)	-	226 742	<b>169 055</b>	279 679
Acquisitions d'immobilisations corporelles	77 143	-	(77 143)	-	-
Affectation d'origine interne (note 12)	-	1 250 000	(1 250 000)	-	-
<b>Solde à la fin</b>	<b>838 509</b>	<b>1 530 899</b>	<b>412 446</b>	<b>2 781 854</b>	<b>2 612 799</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Centre de bénévolat et moisson Laval

### Bilan


Au 31 mars 2025


5

	2025	2024
	\$	\$
<b>Actif à court terme</b>		
Encaisse	1 576 406	1 249 687
Débiteurs (note 4)	41 380	16 834
Subventions à recevoir (note 5)	-	141 782
Frais payés d'avance	-	34 068
	1 617 786	1 442 371
<b>Encaisse en fidéicommis (note 6)</b>	75 169	76 669
<b>Fonds communs de placement, à la juste valeur</b>	501 306	473 460
<b>Immobilisations corporelles (note 7)</b>	980 483	967 141
	3 174 744	2 959 641
<b>Passif à court terme</b>		
Créditeurs (note 8)	139 579	119 717
Subventions et dons reportés (note 9)	36 168	2 368
	175 747	122 085
<b>Dépôts en fidéicommis (note 6)</b>	75 169	76 669
<b>Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 10)</b>	141 974	148 088
	392 890	346 842
<b>Actifs nets</b>		
Investis en immobilisations	838 509	819 053
Affectations d'origine interne (note 12)	1 530 899	280 899
Non affectés	412 446	1 512 847
	2 781 854	2 612 799
	3 174 744	2 959 641

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

  
\_\_\_\_\_, administrateur  
Julie Choquette, Présidente du Conseil d'administration

  
\_\_\_\_\_, administrateur

## Centre de bénévolat et moisson Laval

### Flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2025

6

	2025	2024
	\$	\$
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent des produits sur les charges	169 055	279 679
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Variation de la juste valeur des placements	(9 238)	(8 480)
Amortissement des apports reportés	(31 653)	(27 783)
Amortissement des immobilisations corporelles	89 340	96 205
	<b>217 504</b>	339 621
Encaissement des subventions et dons reportés	33 800	-
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement	171 166	3 726
	<b>422 470</b>	343 347
<b>Activité de financement</b>		
Augmentation des apports reportés	25 539	67 403
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition de placements	(18 608)	(11 907)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(102 682)	(1 846)
	<b>(121 290)</b>	(13 753)
<b>Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>326 719</b>	396 997
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début</b>	<b>1 249 687</b>	852 690
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	<b>1 576 406</b>	1 249 687

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## 1. Constitution et objectifs de l'organisme

Le Centre de bénévolat et moisson Laval, un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et a pour mandat de :

- promouvoir l'entraide sociale dans les différents champs de l'activité humaine et offrir un service de banque alimentaire en récupérant et redistribuant gratuitement les denrées alimentaires sur le territoire de Laval;
- administrer et coordonner le programme des travaux compensatoires pour le compte du ministère de la Justice.

## 2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL). Les NCOSBL font partie des PCGR canadiens.

### *Comptabilisation des produits*

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles sont constatés à titre de revenus selon la même méthode d'amortissement et les mêmes périodes que celles utilisées pour l'amortissement des immobilisations corporelles acquises. Ces apports sont comptabilisés à la juste valeur des immobilisations ou à la valeur symbolique de 1 \$ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Les produits de transport sont comptabilisés lorsque les services sont rendus conformément aux conditions des accords de vente, le prix a été établi ou peut être déterminé et l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les produits de distributions de fonds communs sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés.

### *Apports sous forme de dons*

Les dons sont enregistrés au moment où ils sont encaissés.

## 2. Méthodes comptables (suite)

### *Apports reçus sous forme de fournitures et de services*

Les apports reçus sous forme de fournitures et de services sont constatés lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait eu à se procurer autrement ces services dans le cours normal de ses activités.

### *Trésorerie et équivalent de trésorerie*

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

### *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement dégressif et les taux indiqués ci-dessous :

	<b>Taux</b>
Bâtiment	5 %
Enseigne	20 %
Équipement informatique	30 %
Matériel roulant	30 %
Mobilier et équipement	20 %

### *Instruments financiers*

Les actifs et les passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur. Par la suite, les actifs et les passifs financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des fonds communs de placement qui sont évalués à la juste valeur.

### *Utilisation d'estimations*

La préparation d'états financiers exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui touchent les éléments d'actif et de passif présentés, la divulgation de l'actif et du passif éventuel à la date des états financiers et les produits et les charges présentés pour l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des estimations.

### *Instruments financiers*

Les actifs et les passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur. Par la suite, les actifs et les passifs financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des fonds communs de placements qui sont évalués à la juste valeur.

**3. Éléments n'affectant pas les résultats**

	2025	2024
	\$	\$
Dons de produits alimentaires redistribués	36 209 592	33 296 047
Services reçus à titre bénévole	588 200	518 820

L'organisme reçoit des dons sous forme de produits alimentaires. Étant donné que ces apports n'auraient pas pu être achetés autrement par l'organisme, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers. La juste valeur de ces dons, basée sur l'évaluation établie par Les Banques alimentaires du Québec qui estiment la juste valeur à 14,40 \$/kg (13,10 \$/kg en 2024), est fournie à titre d'information seulement.

Des bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider l'organisme à exercer ses diverses activités. En raison de la difficulté à déterminer leur juste valeur, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers. Une valeur de ces services, basée sur un taux de 15,75 \$/h (15,25 \$/h en 2024) établi selon la Loi sur le salaire minimum qui réglemente le salaire minimum au Québec, est fournie à titre d'information seulement.

**4. Débiteurs**

	2025	2024
	\$	\$
Dons à recevoir	24 957	973
Taxes de vente à recevoir	16 423	15 861
	<b>41 380</b>	<b>16 834</b>

**5. Subventions à recevoir**

	2025	2024
	\$	\$
Emploi-Québec	-	8 933
Les Banques alimentaires du Québec	-	132 849
	<b>-</b>	<b>141 782</b>

**6. Fonds en fidéicommiss et dépôts**

Les montants représentent des avances versées à l'organisme par la ville de Laval pour des débours futurs.

Les fonds détenus en fidéicommiss par l'organisme pour le compte de la Ville sont conservés séparément des éléments d'actif de l'organisme.

**7. Immobilisations corporelles**

	2025		2024	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Terrain	222 620	-	<b>222 620</b>	222 620
Bâtiment	1 521 305	1 004 476	<b>516 829</b>	545 542
Enseigne	8 755	5 852	<b>2 903</b>	3 870
Équipement informatique	107 186	88 186	<b>19 000</b>	11 943
Matériel roulant	322 174	257 862	<b>64 312</b>	91 875
Mobilier et équipement	588 002	433 183	<b>154 819</b>	91 291
	<b>2 770 042</b>	<b>1 789 559</b>	<b>980 483</b>	967 141

**8. Crédoiteurs**

	2025	2024
	\$	\$
Comptes fournisseurs et frais courus	<b>38 152</b>	39 813
Salaires et vacances à payer	<b>101 427</b>	79 904
	<b>139 579</b>	119 717

**9. Subventions et dons reportés**

Les subventions et dons reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir des charges afférentes à des projets précis. Les montants en cause sont présentés à court terme étant donné qu'ils seront engagés au cours du prochain exercice.

	<b>2025</b>	2024
	\$	\$
Solde au début	<b>2 368</b>	2 368
Montants encaissés au cours de l'exercice	<b>33 800</b>	-
Solde à la fin	<b>36 168</b>	2 368

**Les apports reçus proviennent des organismes suivants :**

Agence de la santé et des services sociaux de Laval		
Transport bénévole aux personnes vivant avec une		
déficience visuelle	<b>2 368</b>	2 368
Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval	<b>33 800</b>	-
	<b>36 168</b>	2 368

**10. Apport reporté afférent aux immobilisations corporelles**

L'apport reporté présenté au bilan comprend la fraction non amortie d'un apport reçu pour le réaménagement de la banque alimentaire, dont les travaux ont été effectués en 2002, pour l'acquisition d'un camion réfrigéré et d'un quai hydraulique au cours de l'exercice 2021 et pour l'acquisition d'un chariot élévateur au cours de l'exercice 2025. Enfin, l'organisme a encaissé une somme de 25 539 \$ afin de renouveler le parc informatique. Ces apports sont amortis au même rythme que les immobilisations corporelles auxquelles ils sont rattachés.

	<b>2025</b>	2024
	\$	\$
Solde au début	<b>148 088</b>	108 468
Augmentation de l'apport	<b>25 539</b>	67 403
Amortissement de l'apport	<b>(31 653)</b>	(27 783)
Solde à la fin	<b>141 974</b>	148 088

**11. Programme des travaux compensatoires**

Tous les produits et les charges de l'organisme sont utilisés dans le cadre de l'entraide sociale et la banque alimentaire, sauf ceux indiqués ci-dessous qui sont relatifs au programme des travaux compensatoires :

	2025	2024
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Subvention provinciale - ministère de la Justice	383 359	383 359
<b>Charges</b>		
Salaires et charges sociales	(161 759)	(168 932)
Impression et fournitures de bureau	(8 281)	(9 365)
Honoraires professionnels	(7 288)	(6 449)
Télécommunications	(5 898)	(6 119)
Frais de formation	-	(3 908)
Frais de déplacement et transport de bénévoles	(1 357)	(1 477)
Frais bancaires	(742)	(957)
Consultants en informatique	(779)	(779)
Autres charges - honoraires d'administration interne	(100 000)	(100 000)
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	<b>97 255</b>	<b>85 373</b>

**12. Affectations d'origine interne**

En 2025, le conseil d'administration a résolu d'affecter une somme de 1 250 000 \$ de l'actif net non affecté. Un montant de 750 000 \$ est affecté à l'achat de nourriture et la balance de 500 000 \$ est affectée à l'amélioration des infrastructures et équipements pour soutenir les opérations de la banque alimentaire.

Le solde initial du fonds de réserve a été constitué par le conseil d'administration de l'organisme pour soutenir un projet d'agrandissement de l'entrepôt.

L'organisme ne peut utiliser ces sommes grevées d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

### 13. Engagements

Les engagements pris par l'organisme en vertu d'un contrat de location-exploitation sur de l'équipement informatique totalisent 21 677 \$ et les versements à effectuer au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

---

	\$
2026	5 912
2027	5 912
2028	5 912
2029	3 941

### 14. Instruments financiers

Les instruments financiers exposent l'organisme à divers risques financiers. Les risques financiers importants découlant d'instruments financiers sont résumés ci-dessous :

#### *Risque de crédit*

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux débiteurs. L'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

#### *Risque de liquidité*

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé au risque de liquidité en raison de ses passifs financiers.

#### *Risque de prix*

Le risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché.

L'organisme est principalement exposé au risque de prix en raison de ses fonds communs de placement.

## Centre de bénévolat et moisson Laval

Renseignements complémentaires  
Exercice terminé le 31 mars 2025

14

	2025	2024
	\$	\$
<b>Relevé A - Subventions municipales</b>		
Centraide	238 479	231 574
Ville de Laval	121 163	66 455
Ville de Laval - Fonds Place-du-Souvenir	11 715	103 102
Ministère des Affaires municipales - Support à l'action bénévole	-	25 000
	<b>371 357</b>	<b>426 131</b>

### Relevé B - Subventions provinciales

Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval	573 375	492 706
Banques alimentaires du Québec	561 283	378 232
Ministère de la Justice	383 359	383 359
Emploi-Québec	11 067	25 418
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation	3 500	-
	<b>1 532 584</b>	<b>1 279 715</b>

### Relevé C - Dons - corporations et particuliers

Corporations et particuliers	637 551	692 459
Corporations et particuliers - Opération coût de crayon	22 156	-
Corporations et particuliers - Projet petits déjeuners	22 076	76 745
	<b>681 783</b>	<b>769 204</b>

### Relevé D - Dons - fondations

Fondation Marcelle et Jean Coutu - Projet petits déjeuners	50 000	50 000
Fondation J.A. DeSève	20 000	20 000
Fondation Marcelle et Jean Coutu - Campagne de paniers de Noël	20 000	20 000
	<b>90 000</b>	<b>90 000</b>

### Relevé E - Subventions fédérales

Banques alimentaires Canada	53 801	35 230
Contribution salariale d'Emplois d'été Canada	13 841	-
	<b>67 642</b>	<b>35 230</b>

Centre de bénévolat et moisson Laval

Renseignements complémentaires  
Exercice terminé le 31 mars 2025

15

	2025	2024
	\$	\$
<b>Relevé F - Autres produits</b>		
Distributions de fonds communs de placement	20 788	14 848
Variation de la juste valeur des placements	9 238	8 480
Transport	7 298	7 929
Loyer	6 600	7 000
Amortissement des apports reportés	31 653	27 783
	<b>75 577</b>	<b>66 040</b>